



**SERVICES**

SENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Mode d'accueil en crèches privées : la CFDT Services vigilante

06 septembre 2023

La fédération des Services CFDT suit depuis plusieurs années l'évolution de la situation dans les crèches privées. Le manque des moyens dégrade les conditions de travail et entraîne de mauvaises conditions d'accueil pour les enfants.

La situation dans les crèches privées ne doit pas jeter l'opprobre sur les professionnelles du secteur qui ont à cœur de bien s'occuper des enfants. Le secteur de la petite enfance est en tension du fait d'un manque de moyens quel que soit le mode d'accueil.

Fortement mobilisée dans les différentes instances de négociation et de réflexion autour des métiers de la petite enfance (négociation de branche et en entreprise, comité de filière petite enfance, mission IGAS sur les rémunérations des professionnels de la petite enfance), la fédération des Services CFDT a activement participé aux travaux de création de l'observatoire de la Qualité de vie et des Conditions de Travail (QVCT) des travailleurs du secteur dont celles et ceux des crèches du secteur privé.

Auditionnée en début d'année dans le cadre de la préparation du rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) sur la qualité et la prévention de la maltraitance dans les crèches, la fédération des Services CFDT a alerté les pouvoirs publics sur les conditions de travail des professionnelles de la petite enfance, leur charge de travail et les moyens alloués qui ne cessent de se dégrader, au détriment de l'intérêt de l'enfant.

La fédération des Services souhaite vivement que des solutions concrètes soient enfin mises en œuvre pour le bien-être des travailleurs, la revalorisation des métiers du secteur, ainsi que l'accessibilité à un mode de garde de qualité pour toutes les familles.

La fédération des Services, signataire du texte d'engagement du 7 juin dernier - avec toutes les fédérations CFDT engagées dans les travaux du Comité de Filière Petite Enfance (CFPE) - souhaite vivement que ces engagements pris par les membres signataires du texte, puissent rapidement se traduire concrètement, dans la négociation et l'aboutissement d'un accord de méthode entre les membres du CFPE et l'État, fin d'année 2023, début 2024.

La situation dégradée dans le secteur de la petite enfance ne doit plus perdurer c'est un enjeu de société. Nos enfants ne doivent pas être les dommages collatéraux du manque criant d'investissement.

**Aurélie Flisar**  
Secrétaire générale  
adjointe  
06 34 48 59 02

**Relations Presse :**  
Odile Stanciu  
06 21 62 05 05  
[stanciuo@cfdt-services.fr](mailto:stanciuo@cfdt-services.fr)

**CFDT-SERVICES.FR**

**Fédération des Services CFDT**  
14 rue Scandicci  
93508 Pantin Cedex